

Réunion sur la mise en oeuvre de la dimension humaine de l'OSCE 2014
Déclaration d'ouverture de la délégation canadienne
Ambassadrice Isabelle Poupart
Représentante permanente auprès de l'OSCE
Lundi, le 22 septembre 2014

Monsieur le Président,

Aucun progrès réel ne pourra être réalisé quant à nos engagements relatifs à la dimension humaine sans que tous les États membres ne fassent preuve d'intégrité et d'engagement. En effet, ce n'est qu'en accordant la priorité à la mise en œuvre de ces engagements que nous réaliserons réellement des progrès vers une sécurité commune, globale, coopérative et indivisible, y compris par le plein respect des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Il a été pénible de voir la Fédération de Russie, par ses actions en Ukraine, bafouer mois après mois les principes mêmes sur lesquels repose cette organisation. Ces actions sont une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, y compris en Crimée. Les actes de violence de la Russie ont eu des conséquences meurtrières pour le peuple ukrainien, et pour d'autres aussi, notamment les victimes de la tragédie du vol MH17. Le Canada déplore la mort d'un si grand nombre de personnes, victimes de cette agression aveugle et brutale.

Nous exhortons la Russie à mettre fin aux agressions contre l'Ukraine et de coopérer afin que la paix, la sécurité, la démocratie, les droits de la personne, les libertés fondamentales et la primauté du droit ne soient pas de simples paroles répétées par une presse sous l'emprise de l'État, mais bien de véritables valeurs et principes qui nous permettront de rétablir la sécurité pour tous les habitants de la région de l'OSCE.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de faire ressortir les priorités du Canada relatives à la dimension humaine. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir aborder la question de la violence contre les femmes et les filles au cours de la journée spéciale qui y est consacrée. Alors que nous cherchons à combattre l'intolérance et les crimes haineux, nous sommes extrêmement préoccupés par les agissements de certains États participants qui n'ont rien fait ou, pire encore, qui ont encouragé implicitement la violence contre des groupes précis, notamment les lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres.

La violence et la discrimination fondées sur les croyances ou la religion d'une personne est tout aussi inacceptable, et le Canada a accueilli favorablement l'adoption, en 2013, d'une décision ministérielle sur la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance. Le Canada se réjouit d'appuyer les efforts du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) en ce domaine. En témoigne notre Bureau de la liberté de religion, qui appuie actuellement une initiative de l'OSCE visant à promouvoir la liberté de religion en Asie centrale et dans le Caucase du Sud, et qui poursuivra le dialogue sur cette question avec un certain nombre de pays de la région de l'OSCE.

La lutte contre la discrimination et la violence ne doit toutefois pas servir à réprimer cyniquement la liberté d'expression. La meilleure façon d'assurer la transparence et l'obligation de rendre compte est de permettre aux citoyens de s'exprimer librement.

Toutes les démocraties ont le devoir de refléter la volonté de leur population. Et pour connaître cette volonté, elles doivent écouter la voix de leurs citoyens. Les nouvelles technologies offrent désormais aux gouvernements et à leurs citoyens des moyens novateurs de dialoguer. Et, comme le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Baird, l'a dit dans son discours à la Conférence de la Coalition pour la liberté d'Internet en 2014: « Tous les États doivent respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale, que ce soit en ligne ou ailleurs. »

Les droits de la personne et les libertés fondamentales sont des concepts qui doivent être protégés et maintenus par les institutions démocratiques et la primauté du droit. Le Canada salue les efforts consentis par l'OSCE et le BIDDH à cet égard, y compris l'organisation de missions d'observation électorale. Nous sommes également fiers d'organiser une activité parallèle ce jeudi, en collaboration avec le Solidarity Fund PL et le Fonds européen pour la démocratie, sur les pratiques exemplaires en faveur des institutions démocratiques ukrainiennes, et nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Avant de terminer, le Canada aimerait souhaiter la bienvenue au nouveau directeur du BIDDH, Michael Link. Nous serons heureux de poursuivre l'excellente coopération instituée avec son prédécesseur et l'équipe du Bureau. Monsieur le Directeur, votre nomination survient à un moment crucial de l'histoire de l'organisation. Alors que certains tentent de réinterpréter nos engagements mutuels ou de faire marche arrière en véhiculant sournoisement des valeurs supposément « traditionnelles », nous sommes convaincus que votre équipe et vous-même continuerez de défendre et de promouvoir nos engagements relatifs à la dimension humaine, sur la base de droits universels et de la dignité humaine pour tous.

Merci.